

Chefs d'entreprises, faites-vous
aider pour réaliser votre DUERP.

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

DUERP



**Programme
2021**

Votre service de santé au travail vous accompagne afin de rédiger ou mettre à jour votre DUERP puis vous aide à mener des actions de prévention.

COÛT

0€ : Compris dans la cotisation STCS

MOYENS

Un outil simple d'évaluation (tableur)
Se munir d'un PC portable avec Excel /
Libre Office / Open Office

OÙ ?

A STCS (Siège ou centres annexes)
et dans votre entreprise.

ETAPES

1

Acquérir la méthode d'évaluation

Une méthode simple pour identifier et évaluer les risques.
En groupe pour partager vos expériences.

2

Compléter votre évaluation

Rendez-vous dans votre entreprise avec un technicien
spécialisé en prévention des risques.

3

Réaliser des actions de prévention

Accompagnement pour mettre en œuvre vos actions,
vous informer des aides disponibles, expertiser vos
risques, etc.

Programme 2021

Atelier étape 1

SAUMUR

Centre annexe
d'Allonnes

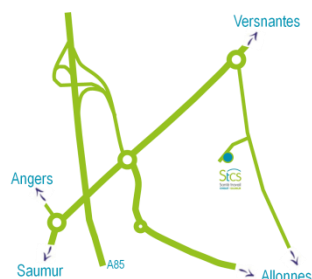
Mardi 26 janvier, 9h - 12h

Judi 25 mars, 14h - 17h

Judi 3 juin, 9h - 12h

Mardi 28 septembre, 14h - 17h

Mardi 30 novembre, 9h - 12h



140 rue de la Bibardière
ZA la Ronde
49650 ALLONNES

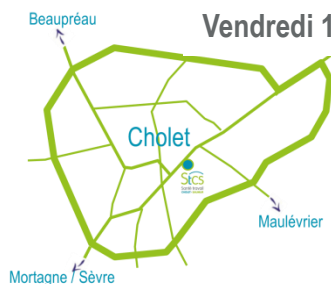
CHOLET

Judi 4 février, 14h - 17h

Vendredi 23 avril, 9h - 12h

Vendredi 24 septembre, 9h - 12h

Vendredi 10 décembre, 9h - 12h



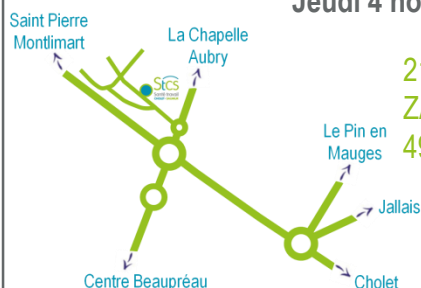
34 Bd de la Victoire
49300 CHOLET

BEAUPREAU

Mardi 9 mars, 9h - 12h

Judi 10 juin, 14h - 17h

Judi 4 novembre, 9h - 12h



215 rue A. Nobel
ZAC Anjou Actiparc
49600 BEAUPRÉAU

Pour vous inscrire :

pole.prevention@stcs.fr